ARRÊTÉ 2026-ÉLE-AEI-IS-03

PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES A, B ET BIATSS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) D'ADMINSTRATION ET DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX – INTERNATIONAL SCHOOL (AEI-IS) DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

VU *le Code de l'éducation ;*

VU *le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;*

VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*

VU *les statuts de l'UFR d'AEI-IS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *la décision cadre en date du 29 mai 2026 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *la délibération CA-2026-ÉLECTION-UPEC-32 en date du 7 septembre 2026 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Pierre Wolkenstein à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *l'arrêté fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants des collèges A, B et BIATSS des personnels au Conseil de gestion de l'UFR AEI-IS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants des collèges A, B et BIATSS des personnels au Conseil de gestion de l'UFR AEI-IS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *l'avis du comité électoral consultatif ;*

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections des représentantes et des représentants des collèges A, B et BIATSS des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Administration et des Echanges Internationaux – International School de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), organisées du mercredi 18 novembre 2026 à partir de 10h00 au jeudi 19 novembre 2026 à 16h00 les candidatures suivantes :

Collèges	**A**	**B**	**BIATSS**
Nom de la liste	« ENSEMBLE POUR DEMAIN »	« ENSEMBLE POUR DEMAIN »	« AEI IMPULSION »

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur la page internet dédiée aux élections sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 3 novembre 2026

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Pierre Wolkenstein

Pierre WOLKENSTEIN